

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 20 mars 2024

DEL20240320_025

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt mars à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des mariages à NANGY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 07 mars précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes d'Arve et Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Conseillers en exercice : 32

Présents : 17, puis **19** à partir de **19h20** et la **délibération DEL20240214_020** ; **20** à compter de **19h30** et à partir de la délibération **DEL20240214_026**, et **21** à **20h**, et la **délibération DEL20240214_026** ;

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN (arrivé à **20h** et à partir de la délibération **DEL20240214_026**), Laurent CHIORINO ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Dominique BRAND, Patrice DOMPMARTIN (arrivé à **19h30** et à partir de la délibération **DEL20240214_026**), Isabelle ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Denise GÉRELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD (arrivée à **19h20**, à partir de la délibération **DEL20240214_020**), Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, André PUGIN, Isabelle SAGE (arrivée à **19h20** et à partir de la délibération **DEL20240214_020**) ;

SCIENRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 4

Absents excusés avec procuration : Billy MARQUET, Nadine PÉRINET, Lucas PUGIN, Ludovic WISZNIIEWSKI ;

Absents excusés : Sophie BIOLLUZ, David DE VITO, Didier EISACK, Anne-Marie LALLIARD, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI, Valérie VACHOUX ;

Secrétaire de séance : Rodolphe ARNOULD.

DEL20240320_025 - Budget principal - vote de l'affectation du résultat 2023

Rapporteur : Madame Régine MAYORAZ, 4^{ème} Vice-présidente en charge des Ressources

VU les règles de l'affectation des résultats telles que prévues par les articles L2311-5 et L2311-11 du CGCT ;

VU la délibération DEL20240214_003 du Conseil communautaire de la CCA&S en date du 14^{er} février 2024, relative au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024 et son Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) annexé ;

VU l'avis favorable des membres de la Commission Ressources et du Bureau en date du 05 février 2024 ;

VU la délibération du Conseil communautaire DEL20240320_021 relative au vote du compte administratif 2023 du budget principal présenté et soumise au vote du Conseil au cours de la présente séance ;

Madame la Vice-présidente poursuit et propose d'affecter le résultat 2023 du budget principal, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
* Résultat antérieur positif reporté de :	3 213 000,00 €
* Résultat de l'exercice 2023 positif de :	2 218 364,90 €
* Résultat cumulé positif à affecter de :	5 431 364,90 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	
* Résultat antérieur positif reporté de :	10 001 345,53 €
* Résultat de l'exercice positif de :	1 988 652,34 €
* Résultat cumulé positif à affecter de :	11 989 997,87 €
RESTES À RÉALISER (RAR) :	
* RAR à reporter (dépenses et recettes) :	751 146,43 €
RÉSULTAT À AFFECTER :	
* Résultat cumulé positif en fonctionnement de :	5 431 364,90 €
* le résultat à reporter en fonctionnement est de :	5 431 364,90 €

Au vu de l'ensemble de ces informations, et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **VOTE** l'affectation du résultat 2023 du budget principal comme suit :

- | | |
|---|-----------------|
| ▪ Report en investissement (RI 001) | 11 989 997,87 € |
| ▪ Excédent de fonctionnement reporté (RF 002) | 5 431 364,90 €. |

Le Secrétaire de séance
Monsieur Rodolphe ARNOULD

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 28/03/2024
Publié, le 28/03/2024